

FORMATION

MAITRISER LES BONNES PRATIQUES DE DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS

Formation éligible au DPC 43782325004

Objectifs

- Maîtriser les points clés et les exigences des Bonnes Pratiques de Distribution en Gros
- Déterminer les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y répondre
- Définir les contrats nécessaires à la maîtrise de la distribution des médicaments
- Identifier les risques inhérents aux opérations de distribution



Besoin de cette formation en intra-entreprise ?

Contactez notre équipe pour en savoir plus.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée de session 1 jour (7 heures)

Mode d'animation Formation intra-entreprise en présentiel

Prérequis Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Modalité d'évaluation Nous mettons automatiquement en place des modalités d'évaluation pour l'ensemble de nos formations, que celles-ci soient des formations de notre catalogue ou des formations que nous construisons et adaptons spécifiquement en fonction de vos besoins.

Moyen pédagogique

- Illustration par diaporama
- Travail et exercices en sous-groupes
- Échanges d'expériences
- Nombreux exercices et études de cas concrets

Pour qui ? Pharmacien, responsable qualité, responsable production

Accessibilité Merci de nous indiquer si un participant est en situation de handicap au moment de l'inscription.

FORMATION

MAITRISER LES BONNES PRATIQUES DE DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS

Formation éligible au DPC 43782325004

Programme de formation

Matin : Tour de table

Présentation des participants, niveau de connaissance, attentes particulières

1. Evolution réglementaire

- Le contexte réglementaire
- Rôle de l'ANSM
- Attentes BPDG
- Directives médicaments falsifiés

2. Règles qualité dans les opérations de distribution

- Flux produits et risques associés à chaque étape
- Chaîne du froid
- Rappel de lots
- Gestions des incidents
- Analyse de risque excipient

Après-Midi

3. Traçabilité

- Data matix
- Sérialisation
- Data integrity
- Connaître les différents outils et leurs rôles

4. Gestion des produits falsifiés et des non-conformités

- Gestion terrain
- Remontée d'information
- Amélioration continue

5. Evolutions relatives au statut de distributeur

- Changement récent et à venir
- Attentes des autorités de santé
- Impacts terrain

6. Conclusion

Bilan de la formation